



Ordre du jour CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 22 juillet 2020 à 19h00
en salle capitulaire (entrée par le parvis, place de la République)

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation du correspondant Défense,
2. Exonération partielle de la Taxe Locale de Publicité Extérieure (TLPE) au titre de l'année 2020,
3. Décision modificative n° 1 – budget principal ville,
4. Versement d'une subvention de fonctionnement complémentaire au Centre Communal d'Action Sociale,
5. Dissolution du budget annexe « service éducation jeunesse »,
6. Approbation des comptes de gestion 2019 – budget principal ville et budget annexe eau,
7. Approbation des comptes administratifs 2019 – budget principal ville et budget annexe eau,
8. Affectation définitive du résultat 2019 – budget principal ville et budget annexe eau,
9. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations non sportives – année 2020,
10. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations sportives – année 2020,
11. Plan de formation pluriannuel,
12. RIFSEEP – modification du décret n° 91-875,
13. Création et suppression de postes.